

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté n° 192 du 14 décembre 2018 portant délégation de signature

NOR : *INTA1835989A*

Le directeur de l'Agence nationale des titres sécurisés,

Vu le décret modifié n° 2007-240 du 22 février 2007 portant création de l'Agence nationale des titres sécurisés, notamment l'article 11;

Vu le décret du 7 juillet 2017 portant nomination de M. Jérôme LETIER, en qualité de directeur de l'Agence nationale des titres sécurisés;

Vu le contrat en date du 3 décembre 2018 nommant M. Patrick MOCCHI directeur des programmes et de la transformation,

Décide:

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à M. Patrick MOCCHI, directeur des programmes et de la transformation, à l'effet de signer les actes relevant des attributions de sa direction pour :

- la certification des services faits;
- les certificats administratifs de report des délais.

Article 2

L'arrêté n° 2018-97 portant délégation de signature à M. François DEWASTE est abrogé.

Article 3

Une copie du présent arrêté sera remise à l'agent comptable assignataire, accompagnée du formulaire d'accréditation.

Article 4

Le secrétaire général, ainsi que tous les agents de l'ANTS concernés par la présente disposition sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui leur sera notifié et publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 décembre 2018.

Le directeur de l'Agence nationale des titres sécurisés,
J. LETIER